



nouveaux régimes de sortie

publié le 07/04/2022

RÉGIMES DE SORTIE

Aux responsables légaux,

suite au conseil d'administration du 05/04/22, de **nouveaux régimes ont été votés**. Nous vous demandons de bien vouloir nous faire savoir votre choix en remplissant le document qui a été transmis à votre enfant.

Ce document est à rendre à la vie scolaire au plus tard **le mercredi 13 avril** pour une entrée **en vigueur le lundi 02 mai**.

Sans retour de votre part, le régime actuel sera conservé.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.